



CSAL-FS du 6 juillet 2023

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

Lors du dernier CSAL, nous affirmions que la situation était explosive. Force est de constater que nous avons malheureusement raison. La colère est profonde et trouvera encore à s'exprimer à la moindre étincelle.

La CGT ne cesse d'alerter la direction générale et la direction locale, mais rien n'y fait. Faudra t-il un drame pour être enfin entendu ? En tous les cas, le ministre de la transformation et de la fonction publique a cru bon de rappeler ce 3 juillet 2023, les mesures de protections et d'appui à l'exercice des missions des agents publics face à la crise actuelle !

La place des services publics est prépondérante dans cette crise et pourtant, la DDFIP du Var va aggraver la situation en modifiant les modalités d'accueil des contribuables de la trésorerie de Var Amendes.

Les agents vous ont fait savoir leur opposition à ce projet. Nous vous avons alerté à maintes reprises sur les reports inévitables d'un public difficile vers le SIP.

Les agents du SIP de TOULON sont sous pression permanente. Avec le dernier épisode en date GMBI, les agents sont au bord de l'épuisement et du burn-out en matière d'accueil.

Le tout internet que l'administration nous vante tant, produit des effets catastrophiques pour les agents en termes de risques psycho-sociaux.

Nous avons recueilli des informations auprès de nos collègues des Alpes-Maritimes. Il y a un très fort report des redevables « amendes » vers l'accueil du SIP de NICE Cadeï.

Il y a maintenant 2 vigiles tellement les tensions sont fortes. Ils doivent non seulement surveiller et filtrer l'entrée de l'accueil mais aussi celles du personnel en particulier le parking réservé aux agents qui se font invectiver par les usagers.

Alors que dire de la configuration des lieux à TOULON : 3 bâtiments différents, 2 entrées de parking et 1 entrée du personnel à la Cité administrative très facilement accessible pour les usagers. En fermant l'accueil de Var Amendes, vous allez mettre en danger les agents de l'accueil du SIP de TOULON, mais plus largement l'ensemble des agents travaillant sur la Cité et Saint-Bernard.

Alors que rien n'est officiellement décidé, la Direction a débuté des groupes de travail métier et avance alors qu'elle a refusé de rencontrer les personnels qui en faisaient la demande et qu'elle tient à l'écart les élus du personnel.

L'article 69 du décret 2020-1427 relatif aux CSA prévoit que la formation spécialisée soit consultée sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

Aussi nous vous demandons de suspendre immédiatement les groupes de travail visant à la mise en place dans l'attente de la convocation d'une formation spécialisée avec cette consultation à l'ordre du jour. Vous avez l'obligation de nous consulter. La poursuite de la mise en œuvre opérationnelle sans consultation de la formation spécialisée conduirait, de notre point de vue à un danger grave et imminent dans les mois à venir.

La CGT considère qu'une expertise doit être menée par les membres d'une formation spécialisée en enquêtant à la fois à TOULON mais aussi dans les Alpes-Maritimes afin de vérifier sur le terrain la réalité des effets de déport.

En l'absence d'accord, nous demanderons une délibération pour faire appel à un expert agréé conformément à l'article 66 du décret cité précédemment.

Notre rôle est de participer activement et conjointement à la prévention des risques, sujet à l'ordre du jour de cette formation spécialisée. Nous ne pouvons donc accepter que la Direction crée un nouveau risque qui peut se révéler dangereux et grave.

Autre problème, nous apprenons par les agents du SIE de TOULON que le service des quitus qui ne devaient plus être assurés localement, ne sera pas transféré pour le moment. Cette charge de travail restera donc au SIE au 1^{er} septembre 2023 avec des conséquences importantes.

Aucune information n'a été apporté officiellement aux représentants du personnel, il aura fallu que des élus abordent la question lors du dernier CSAL pour que la Direction fasse des annonces.

Comment pouvons-nous travailler si la Direction méprise le dialogue social ?

Le DDFiP vient de se fendre sur ULYSSE d'un message de remerciement aux agents des SIP et du SDIF. C'est bien, mais il faut aller plus loin en particulier pour les agents du SIP de TOULON en ne leur rajoutant pas la charge des déports de Var Amendes.